

Terre-Neuve-et-Labrador

Ministère responsable de l'alphabétisation	Ministère de l'Enseignement postsecondaire et des Compétences avancées ¹
<ul style="list-style-type: none">• Nom du ministre• Personnes-ressources	<ul style="list-style-type: none">• L'hon. Joan Burke• Candice Ennis-Williams Directrice, Apprentissage et alphabétisation des adultes
Ministère responsable de l'Entente sur le marché du travail (EMT)	Ministère de l'Enseignement postsecondaire et des Compétences avancées
<ul style="list-style-type: none">• Nom du ministre• Personnes-ressources	<ul style="list-style-type: none">• L'hon. Joan Burke
Ministère responsable de l'alphabétisation en milieu de travail	
<ul style="list-style-type: none">• Nom du ministre• Personnes-ressources	

Définition de l'alphabétisation

On trouve ce qui suit dans un plan stratégique sur l'alphabétisation publié en 2000 :

L'alphabétisation est l'habileté de comprendre et d'utiliser le langage écrit dans ses activités quotidiennes à la maison, au travail et dans la collectivité. En effet, pour devenir alphabétisé, il faut savoir non seulement lire et écrire, mais aussi se servir de ces capacités à des fins personnelles, sociales, économiques ou autres. Le niveau d'alphabétisation requis dépend des personnes et des contextes où elles évoluent. Par exemple, à cause du moratoire sur les poissons de fond, beaucoup de gens ayant toujours réussi dans le domaine de la pêche ont dû rehausser leur niveau d'alphabétisation avant de pouvoir profiter d'occasions de formation ou de travail dans un nouveau secteur d'activité. Or, notre société actuelle, qui met l'accent sur les technologies de l'information et les aptitudes en communication, exige des compétences encore plus élevées que celles qui étaient jugées acceptables il y a une décennie ou deux. [traduction]

¹ À la suite de la restructuration ministérielle d'octobre 2011, le ministère des Ressources humaines et de l'Emploi est devenu le ministère de l'Enseignement postsecondaire et des Compétences avancées. Ce nouveau ministère a hérité du dossier de l'alphabétisation, qui relevait auparavant du ministère de l'Éducation.

Politique en matière d'alphabétisation des adultes

En 2000, le gouvernement a publié un plan d'alphabétisation pour la province. Ce plan visait les personnes de tous âges, en décrivant notamment les orientations stratégiques que devaient refléter les initiatives faites en ce sens auprès des adultes dans les collectivités et les milieux de travail. L'un des objectifs de ce plan était de favoriser ou « d'encourager » les initiatives à l'intention des travailleurs en transmettant des pratiques exemplaires aux employeurs et aux syndicats.

En juin 2008, la province a entrepris un processus de consultation visant à mettre sa stratégie à jour. On a alors produit un document de travail portant sur des enjeux majeurs comme la prestation des programmes et des services et l'accès à ces derniers, l'alphabétisation en milieu de travail, la sensibilisation de la population, le recrutement, le financement, l'évaluation, le perfectionnement professionnel et le soutien d'un contexte intergénérationnel.

En mars 2010, le ministre des Finances a annoncé la mise en œuvre d'un nouveau plan stratégique pour l'alphabétisation des adultes, en lui affectant 2,3 millions de dollars en vertu de l'EMT. Cependant, le plan lui-même n'a jamais été rendu public. En janvier 2012, *Literacy Newfoundland and Labrador* a demandé à la province d'expliquer les motifs de la non-diffusion du plan pour l'alphabétisation des adultes.

En collaboration avec trois autres provinces atlantiques, Terre-Neuve-et-Labrador a lancé une campagne de sensibilisation qui s'étalera sur quatre ans. Son slogan est « L'alphabétisation, ça me touche plus que je le pense ». Dans un premier temps, huit messages publicitaires télévisés (quatre en français et quatre en anglais) informeront la population de la région quant à l'importance d'un bon niveau d'alphabétisation et d'une formation de base solide. Lors de la deuxième phase, la campagne mobilisera la création de partenariats avec des intervenants et des employeurs, et encouragera les apprenants adultes à participer à des programmes d'apprentissage à leur intention.

Comment s'effectue la prestation des programmes d'alphabétisation?

La Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation des adultes du ministère de l'Enseignement postsecondaire et des Compétences avancées coordonne la planification et l'avancement de ces domaines par l'intermédiaire d'un programme de subventions (*Adult Literacy Grants Program*), de projets de formation de base des adultes (FBA) et de la mise en œuvre du plan stratégique de la Province en la matière.

La FBA est un programme provincial à l'intention des apprenants adultes se répartissant en trois niveaux : le premier correspond à l'alphabétisation de base, soit l'équivalent de la 1^{re} à la 6^e année, le deuxième, de la 7^e à la 9^e année, et le troisième, de la 10^e à la 12^e année (ici, on exige l'obtention d'au moins 36 unités pour réussir).

Le ministère de l'Enseignement postsecondaire et des Compétences avancées fait appel à bon nombre [d'organismes sans but lucratif](#) pour offrir le programme de FBA de niveau I. Ce dernier est également offert dans un nombre limité d'installations du [College of the North Atlantic](#), ainsi que dans certains [établissements privés](#). Quelques groupes communautaires offrent en outre des services bénévoles de tutorat individuel en alphabétisation.

En 2003, on a apporté des modifications au programme de FBA de niveau I en le mettant à jour, en créant de nouveaux outils d'évaluation et en adoptant de nouvelles normes de prestation. Un programme pilote de formation en ligne a également vu le jour à l'automne 2009.

Les personnes bénéficiant d'aide au revenu et souhaitant accéder au programme de base peuvent recevoir un soutien au placement pouvant comprendre des allocations de démarrage, mensuelles et de transport, ainsi que des services de garde subventionnés.

Le ministère de l'Enseignement postsecondaire et des Compétences avancées finance des organismes communautaires en vertu de son programme de partenariats (*Community Partnerships*). Ces fonds peuvent être utilisés pour la transmission de compétences de base, comme la littératie et la numératie, ou encore pour de la formation ou du perfectionnement en milieu de travail.

On s'est aussi penché sur l'alphabétisation dans le cadre d'une stratégie de réduction de la pauvreté. Celle de 2007 recommandait en effet qu'on élargisse l'accès aux programmes et au financement pour les organismes non gouvernementaux. Cela a mené au déploiement des programmes de FBA et de perfectionnement scolaire du ministère de l'Enseignement postsecondaire et des Compétences avancées dans les campus du *College of the North Atlantic*, de même qu'à la création du *Bridging the Gap: From Education to Employment Project* (projet de passage des études à l'emploi) du ministère de l'Innovation, du Commerce et du Développement rural, qui procure aux participants un ensemble de formation de base, pratiques, professionnelles et personnelles leur permettant de travailler avec des partenaires privés.

Y a-t-il des initiatives axées sur l'alphabétisation et la formation de base en milieu de travail?

Dans son plan annuel de 2010–2011 en vertu de l'EMT, la province accordait 300 000 \$ aux fins d'une initiative d'alphabétisation et de formation de base en milieu de travail pour les adultes, destinée à soutenir la prestation d'activités de formation et de perfectionnement en milieu de travail. Aucune autre information n'a été trouvée à propos de cette initiative.

Le programme *Job Skills/Essential Workplace Skills* (compétences professionnelles/compétences essentielles en milieu de travail) a aidé 73 employeurs à mettre en œuvre et à offrir de la formation en milieu de travail à 267 personnes. Le plan annuel de 2010–2011 en vertu de l’EMT accordait 800 000 \$ à cette initiative.

En 2009, le ministère de l’Innovation, du Commerce et du Développement rural a lancé un programme de perfectionnement (*Workplace Skills Enhancement Program*) financé en vertu de l’EMT et au titre du Fonds de transition et de formation stratégique (FTFS). Ce programme favorise les initiatives axées sur la formation professionnelle/en milieu de travail, la certification industrielle et l’acquisition d’autres compétences essentielles requises pour promouvoir la croissance et maintenir la capacité concurrentielle des entreprises. Il prévoyait en outre des subventions salariales pour permettre aux employeurs de viser des postes nouveaux et exigeant des qualifications très élevées ou vacants et difficiles à pourvoir. À la fin mars 2011, un montant de 3 093 075 \$ avait été investi dans ce programme. En 2010–2011, on répertoriait 94 clients, dont 42 utilisaient le volet des subventions salariales.

Dans son plan de 2009–2010 en vertu de l’EMT, la province a signalé son intention d’établir des partenariats avec les entreprises et les syndicats afin de cerner les exigences d’une approche globale et cohérente à la formation et à l’évaluation des compétences en milieu de travail, de manière à pouvoir mieux orienter les investissements dans ce secteur. On prévoyait en outre mettre au point un outil en ligne pouvant être utilisé par des instructeurs, des intervenants en placement et des établissements d’enseignement dans la prestation de services à la main-d’œuvre.

Les syndicats ont-ils un rôle officiel?

En 2002, on a formé un partenariat stratégique (autrefois appelé la *Strategic Partnership Initiative*, ou SPI) apte à favoriser un dialogue ouvert entre le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, les syndicats (représentés par la *Newfoundland and Labrador Federation of Labour*) et les entreprises (représentées par la *Newfoundland and Labrador Business Coalition*). Ce partenariat dynamique, unique en Amérique du Nord, est reproduit sur plusieurs modèles européens qui ont engendré d’importants avantages socioéconomiques (on peut notamment penser à l’Irlande). On consulte des porte-parole de ce partenariat durant l’élaboration des plans annuels en vertu de l’EMT.

Quelle est l’aide financière offerte? (aux travailleurs, aux syndicats)

Les principaux clients des activités en milieu de travail semblent être des employeurs. Il n’y a aucune information en ce qui a trait à l’initiative d’alphabétisation et de formation de base en milieu de travail. Selon leurs besoins, des travailleurs pourraient toutefois se prévaloir de mesures de soutien pour participer à des cours de FBA.

Terre-Neuve-et-Labrador	
Montant	46 millions de dollars (6 ans)
Date de signature	5 septembre 2008
Visées pour les personnes sans emploi	<p>Les nouveaux investissements viseront à favoriser le développement des compétences de personnes sans emploi qui n'ont pas droit à de l'aide à la formation en vertu du programme d'assurance-emploi, y compris celles qui font partie de groupes sous-représentés sur le marché du travail, comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les Autochtones, les immigrants, les personnes ayant un handicap, les jeunes, les femmes et les travailleurs plus âgés; • les personnes qui intègrent ou réintègrent le marché du travail.
Visées pour les personnes employées	<p>Les nouveaux investissements viseront à favoriser le développement des compétences de personnes employées peu spécialisées qui n'ont pas droit à de l'aide à la formation en vertu du programme d'assurance-emploi, y compris celles qui font partie de groupes sous-représentés sur le marché du travail, comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les Autochtones, les immigrants, les personnes ayant un handicap, les jeunes, les femmes et les travailleurs plus âgés; • les personnes qui intègrent ou réintègrent le marché du travail.
Priorités provinciales	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir une variété de soutiens aux employeurs et aux employés en contribuant à une formation adaptée à des postes distincts et susceptible de mener à l'acquisition d'un niveau de compétences plus élevé; • augmenter les investissements liés à la planification des ressources humaines de façon à favoriser la formation des employés, l'augmentation de la capacité concurrentielle, la croissance économique et la création d'emplois; • améliorer l'accès à l'alphabétisation et à la formation de base en établissant des liens indispensables entre le marché du travail et les sources de formation additionnelle.
Exigences en matière de reddition de comptes	<p>Les ententes sur le marché du travail (EMT) définissent clairement un cadre de responsabilisation en ce qui a trait aux éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la mise au point de plans annuels et l'engagement des intervenants;

Terre-Neuve-et-Labrador	
	<ul style="list-style-type: none"> • la gestion du financement accordé en vertu de chaque entente; • l'évaluation des répercussions et des avantages du financement par l'entremise de trois types d'indicateurs, soit ceux liés aux participants, à la prestation des services et aux résultats; • la production de rapports publics sur les résultats obtenus; • l'examen et l'évaluation des activités sur une base régulière.
Remplacement des dépenses	Ces nouvelles dispositions contiennent en outre un engagement de la province à ne pas utiliser les investissements fédéraux pour remplacer ses dépenses normales au sein du marché du travail.
Langues officielles	En élaborant et exécutant ses programmes admissibles, Terre-Neuve-et-Labrador convient de tenir compte des besoins des communautés minoritaires de langue officielle, et de s'assurer que lorsque la demande de services dans l'une ou l'autre langue officielle est importante, ces services seront fournis dans cette langue officielle.
Administration	L'EMT relève du ministère de l'Enseignement postsecondaire et des Compétences avancées.
Fonds de transition et de formation stratégique	Terre-Neuve-et-Labrador a reçu un financement de 17 800 \$ du Fonds de transition et de formation stratégique (FTFS), financement que la province a affecté aux programmes existants en vertu de l'EMT.
Consultations	<p>Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador consulte régulièrement un vaste échantillonnage d'intervenants, dont des représentants d'industries, d'employeurs, de groupes communautaires ou d'intérêts spéciaux et de la population en général dans le but d'orienter ses politiques et de déterminer ses priorités budgétaires, de même que pour s'assurer que ses programmes et services sont efficaces et pertinents. Il entend continuer à agir de la sorte durant la période de six ans couverte par l'EMT.</p> <p>On peut notamment penser au <i>Labour Market Committee</i> (LMC, ou comité du marché du travail) du <i>Strategic Partnership Council</i> (conseil du partenariat stratégique), un forum tripartite impliquant la participation de représentants patronaux, syndicaux et gouvernementaux chargés de cerner les exigences en ressources humaines, les contingences et les possibilités du marché du travail, et de réagir en conséquence. Le LMC participe activement à toutes les discussions relatives tant à</p>

Terre-Neuve-et-Labrador

l'EMT qu'aux politiques touchant le marché du travail.

Alphabétisation et formation de base

Le programme de formation de base des adultes (FBA) a été étendu en ce qui a trait au nombre d'apprenants; des fonds supplémentaires ont été affectés aux indemnités versées à ces derniers. Les personnes bénéficiant d'un soutien au revenu et souhaitant accéder au programme de base peuvent pour leur part recevoir une aide au placement susceptible de comprendre des allocations de démarrage, mensuelles et de transport, ainsi que des services de garde subventionnés.

Le plus récent plan annuel prévoit un programme d'alphabétisation et de formation de base en milieu de travail.

Terre-Neuve-et-Labrador (EMT initiale)

Secteurs prioritaires (en milliers de dollars)	2008–2009	2009–2010	2010–2011	2011–2012	2012–2013	2013–2014	Total sur 6 ans	% théorique
Accroître la participation et l'activité sur le marché du travail	407	3 163	3 194	3 165	3 165	3 146	16 242	35 %
Favoriser le recrutement, la conservation et la mise en valeur d'une main-d'œuvre qualifiée pour rehausser la compétitivité	722	3 427	3 377	3 440	3 444	3 454	17 868	39 %
Renforcer la capacité de planification et de développement des ressources humaines auprès des employeurs et partenaires	93	703	730	745	745	768	3 783	8 %
Élargir l'accès à des services globaux, intégrés et efficaces du marché du travail et de formation	481	1 142	1 460	1 675	1 675	0	6 435	14 %
Administration	148	351	365	279	279	307	17 304	4 %
Totaux (en milliers de dollars)	1 851	8 787	9 127	9 309	9 309	7 675	46 058	100 %

Activités financées en vertu de l'EMT à Terre-Neuve-et-Labrador

Secteurs prioritaires (en millions de \$)	2008–2009 Prévu ²	2008-2009 Activités prévues	2009–2010 Prévu ³ (incluant le FTFS)	2009–2010 Activités réelles	2010–2011 Prévu (incluant le FTFS)	2010–2011 Activités prévues
Accroître la participation et l'activité sur le marché du travail des personnes sans emploi et des travailleurs peu spécialisés	0,407	Peut notamment inclure des programmes, des services et des mesures de soutien financier pour des particuliers, comme des apprentis, des personnes ayant un handicap, des travailleurs déplacés, des Autochtones, des immigrants, des travailleurs plus âgés et des groupes sous-représentés au sein du marché du travail, à des fins : i. d'amélioration de l'employabilité et <i>d'acquisition de compétences essentielles en milieu de travail</i> ;	10,749	Programme stratégique de formation et d'acquisition de compétences de base Des mesures de financement ont été accordées pour permettre l'amélioration de l'accès aux programmes à moyen terme (d'une durée de trois semaines à un an) pour les participants admissibles. Des formations ciblées selon la demande du marché du travail dans des secteurs de croissance stratégique ou des régions subissant des pressions ont fait l'objet de mesures de soutien.	11,262	Stratégie en matière de relations communautaires et de formation <ul style="list-style-type: none"> • Déploiement de l'accès à des programmes de relations communautaires destinés à offrir aux participants un milieu aidant pour effectuer un retour aux études, explorer des possibilités de carrière et améliorer leurs capacités d'apprentissage. • Financement d'offres de cours destinés à l'acquisition de compétences ou d'allocations et de

² Rapport des activités financées en vertu de l'EMT en 2008–2009 introuvable.

³ Le rapport de 2009–2010 ne renfermait pas d'information sur les dépenses réelles. Les données présentées dans ce tableau proviennent du plan annuel de 2009–2010.

Secteurs prioritaires (en millions de \$)	2008–2009 Prévu ²	2008-2009 Activités prévues	2009–2010 Prévu ³ (incluant le FTFS)	2009–2010 Activités réelles	2010–2011 Prévu (incluant le FTFS)	2010–2011 Activités prévues
		<p>ii. <i>alphabétisation et formation de base pour les adultes;</i></p> <p>iii. acquisition de compétences techniques et perfectionnement pouvant inclure de la formation particulière à certains métiers, principalement les métiers spécialisés, des mesures d'aide à la reconnaissance des titres de compétences et des mesures d'aide à l'apprentissage de compétences ciblées, comme l'anglais langue seconde (ALS);</p> <p>iv. aptitude au travail, emploi et planification de carrière.</p>		<p>Programme ciblé de subventions salariales à l'intention des personnes ayant un handicap</p> <p>Des mesures de soutien financier ont été accordées pour permettre d'accroître le nombre de participants pouvant se prévaloir de l'actuel programme ciblé de subventions salariales à l'intention des personnes ayant un handicap.</p> <p>Allocations d'encouragement aux diplômés de FBA</p> <p>Des mesures financières ont été accordées afin de doubler la quantité de bourses offertes aux personnes admissibles ayant <i>terminé une formation de base pour les adultes</i> et désireuses de poursuivre leurs études au niveau postsecondaire.</p>		<p>mesures de soutien à la formation pour les clients admissibles</p> <p>Programme ciblé de subventions salariales à l'intention des personnes ayant un handicap</p> <p>Déploiement des subventions salariales destinées à aider les personnes ayant un handicap (sans emploi, admissibles à l'assurance-emploi et non admissibles à l'assurance-emploi) à intégrer le marché du travail.</p> <p>Services et mesures de soutien à l'alphabétisation (1 923 000)</p> <ul style="list-style-type: none"> Déploiement et enrichissement de l'accès à la <i>programmation en matière d'alphabétisation et</i>

Secteurs prioritaires (en millions de \$)	2008–2009 Prévu ²	2008-2009 Activités prévues	2009–2010 Prévu ³ (incluant le FTFS)	2009–2010 Activités réelles	2010–2011 Prévu (incluant le FTFS)	2010–2011 Activités prévues
				<p>Soutiens ciblés pour les apprentis Programme visant à réduire les barrières auxquelles se heurtent les employeurs et les éventuels apprentis en ce qui a trait au système de placement d'apprentis. Ce programme comporte notamment les volets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déploiement du programme d'emploi pour aider les diplômés d'apprentissages sans emploi et non admissibles à l'assurance-emploi à acquérir l'expérience de travail dont ils ont besoin pour obtenir une certification de compagnon. • Introduction de nouvelles mesures de soutien pour aider les 		<p><i>de formation de base pour les adultes.</i> Ceci inclut notamment des mesures de soutien pour les personnes peu spécialisées sans emploi et non admissibles à l'assurance-emploi, afin de leur permettre de toucher des allocations de soutien durant leur participation à des cours de FBA de niveau 1.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expansion du programme d'allocations d'encouragement à l'intention de personnes admissibles ayant obtenu leur diplôme de FBA et désireuses de poursuivre leurs études au niveau postsecondaire.

Secteurs prioritaires (en millions de \$)	2008–2009 Prévu ²	2008-2009 Activités prévues	2009–2010 Prévu ³ (incluant le FTFS)	2009–2010 Activités réelles	2010–2011 Prévu (incluant le FTFS)	2010–2011 Activités prévues
				<p>personnes associées à des métiers spécialisés à obtenir la formation et les certifications requises pour conserver leur emploi ou se qualifier au titre de compagnon.</p> <p>Programme d’alphabétisation et de formation de base pour les adultes en milieu de travail (100 000 \$) Des mesures de soutien financier ont été accordées par l’entremise de l’EMT pour améliorer l’accès aux services et aux prestations de développement de l’emploi pour les participants qui n’y étaient auparavant pas admissibles (p. ex., participants non prestataires du soutien du revenu). Diverses mesures d’aide sont offertes aux gens afin de soutenir leur</p>		<ul style="list-style-type: none"> Financement de la mise en œuvre d’initiatives en vertu du <i>Plan stratégique de Terre-Neuve-et-Labrador en matière d’alphabétisation</i> <p>Services et mesures de soutien au développement de l’emploi Déploiement de programmes d’accès à l’emploi afin d’offrir aux personnes admissibles une variété de mesures de soutien et de services visant à les aider à se préparer à l’emploi, à trouver du travail et à conserver leur poste.</p> <p>Youth Connect Financement temporaire pour permettre la poursuite du projet pilote <i>Youth Connect</i> jusqu’à la fin de l’exercice 2010–</p>

Secteurs prioritaires (en millions de \$)	2008–2009 Prévu ²	2008-2009 Activités prévues	2009–2010 Prévu ³ (incluant le FTFS)	2009–2010 Activités réelles	2010–2011 Prévu (incluant le FTFS)	2010–2011 Activités prévues
			<p>participation à des programmes de préparation à l'emploi et à des formations, ainsi que leur intégration au marché du travail.</p> <p>Services et mesures de soutien en matière de développement de l'emploi</p> <p>Des mesures de soutien financier ont été accordées par l'entremise de l'EMT pour améliorer l'accès aux services et aux prestations de développement de l'emploi afin de soutenir la participation des gens à des programmes de préparation à l'emploi et à des formations, ainsi que leur intégration au marché du travail.</p>			<p>2011. <i>Youth Connect</i> est un modèle alternatif de soutien combinant services d'orientation intensifs et intervention dans le but de favoriser l'employabilité des jeunes, leur formation et leur participation au marché du travail, dans le but de réduire le recours et la dépendance au soutien du revenu chez les participants.</p> <p>Intégration des immigrants sur le marché du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'accès aux services et aux mesures de soutien en matière d'intégration sur le marché du travail pour les immigrants.

Secteurs prioritaires (en millions de \$)	2008–2009 Prévu ²	2008-2009 Activités prévues	2009–2010 Prévu ³ (incluant le FTFS)	2009–2010 Activités réelles	2010–2011 Prévu (incluant le FTFS)	2010–2011 Activités prévues
				<p>Intégration des immigrants sur le marché du travail</p> <p>Des mesures de soutien financier ont été accordées pour enrichir et déployer l'accès à des services et à des mesures de soutien à l'emploi pour les immigrants. Le programme renferme notamment les volets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stages de l'ANC pour les immigrants – financement de 20 stages auprès d'employeurs de Terre-Neuve-et-Labrador dans des secteurs aux prises avec des pénuries de main-d'œuvre qualifiée. • Services d'établissement – déploiement des services à deux nouveaux endroits. 		<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre d'une initiative de stages auprès d'employeurs locaux.

Secteurs prioritaires (en millions de \$)	2008–2009 Prévu ²	2008-2009 Activités prévues	2009–2010 Prévu ³ (incluant le FTFS)	2009–2010 Activités réelles	2010–2011 Prévu (incluant le FTFS)	2010–2011 Activités prévues
				Principale activité : coordination des services d'accès au marché du travail pour les nouveaux arrivants et leur famille. <ul style="list-style-type: none"> • Promotion et sensibilisation –auprès des employeurs, d'immigrants éventuels et d'autres groupes cibles, afin de faire connaître les possibilités, de favoriser la diversité au sein des milieux de travail et du personnel et d'aider les employeurs à attirer et à conserver des employés, plus particulièrement dans les métiers faisant l'objet de pressions. 		

Secteurs prioritaires (en millions de \$)	2008–2009 Prévu ²	2008-2009 Activités prévues	2009–2010 Prévu ³ (incluant le FTFS)	2009–2010 Activités réelles	2010–2011 Prévu (incluant le FTFS)	2010–2011 Activités prévues
Favoriser le recrutement, la conservation et la mise en valeur d'une main-d'œuvre qualifiée pour rehausser la compétitivité	0,722	<p>Cela peut inclure des programmes, des services et des mesures de soutien financier en milieu de travail pour :</p> <p>i. l'élaboration d'outils d'évaluation des compétences du milieu de travail et des ressources humaines pour appuyer la formation en milieu de travail, par les employeurs, des travailleurs peu spécialisés;</p> <p>ii. expérience de travail (p. ex., subventions salariales) et mesures de soutien aux employeurs pour inciter ceux-ci à embaucher des personnes sans emploi et à offrir à des personnes sans emploi des mesures d'aide à court terme ou une brève formation dont ils peuvent avoir besoin pour accepter un emploi;</p> <p>iii. programmes</p>		<p>Programme de perfectionnement des compétences axé sur le milieu de travail Soutien à l'Association canadienne des constructeurs d'habitations de la région de l'Est de Terre-Neuve-et-Labrador aux fins de la création d'un nouveau programme pilote de mentorat axé sur les employeurs afin d'attirer des personnes sans emploi ou peu spécialisées, particulièrement les jeunes, vers le secteur de la construction domiciliaire.</p> <p>Compétences professionnelles Cette nouvelle initiative accorde un soutien financier aux employeurs afin de leur permettre de concevoir et de mettre en œuvre de la formation en milieu de travail reconnue à</p>	7,288	<p>Programme de perfectionnement des compétences en milieu de travail Amélioration de la subvention salariale, de même que des services et des mesures de soutien en matière de développement de la main-d'œuvre pour aider les petites et moyennes entreprises à rehausser les compétences de leur main-d'œuvre, à attirer et à conserver leurs employés et à devenir plus concurrentielles.</p> <p>Compétences professionnelles Mesures de soutien pour permettre aux travailleurs peu spécialisés d'accéder aux formations et aux attestations dont ils ont besoin pour conserver leur emploi ou pour obtenir des promotions.</p>

Secteurs prioritaires (en millions de \$)	2008–2009 Prévu ²	2008-2009 Activités prévues	2009–2010 Prévu ³ (incluant le FTFS)	2009–2010 Activités réelles	2010–2011 Prévu (incluant le FTFS)	2010–2011 Activités prévues
		<p>d'enrichissement des compétences en milieu de travail pour aider les employeurs à rehausser les compétences de leur personnel peu spécialisé ou d'embaucher et de former de nouveaux employés, surtout dans les secteurs de croissance stratégique de l'économie ou là où des pénuries de main-d'œuvre qualifiée ou de compétences existent.</p> <p>Les programmes de formation pouvaient être axés sur les compétences de base (p. ex., <i>employabilité, compétences essentielles en milieu de travail et alphabétisation en milieu de travail</i>), les compétences techniques et d'autres besoins liés aux compétences nécessaires au sein du milieu de travail.</p>		<p>l'intention de leur personnel actuel et futur. Elle prévoit un remboursement pouvant atteindre 5 000 \$, avec une contribution de l'employeur, des coûts de formation approuvés de chacun des employés.</p> <p>Trousse d'outils pour le recrutement et la conservation des employés Élaboration et lancement d'une trousse d'outils en ligne de recrutement et la conservation des employés pour les petits et moyens employeurs. La trousse permet aux employeurs d'accéder à des ressources qui les aideront à recruter et à conserver leurs employés, de même qu'à réaliser leurs activités de planification de la main-d'œuvre au sein de leur milieu de travail.</p>		<p>Formation de base et alphabétisation des adultes en milieu de travail (300 000 \$) Élaboration et mise en œuvre d'un <i>programme de formation de base et d'alphabétisation au travail à l'intention des adultes</i> pour soutenir la prestation de la formation en alphabétisation et du perfectionnement en milieu de travail.</p> <p>Mesures de soutien ciblées pour les apprentis</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien aux personnes occupant des métiers spécialisés, afin de leur permettre d'acquérir la formation et les attestations nécessaires à la conservation de leur emploi ou à l'obtention du titre de

Secteurs prioritaires (en millions de \$)	2008–2009 Prévu ²	2008-2009 Activités prévues	2009–2010 Prévu ³ (incluant le FTFS)	2009–2010 Activités réelles	2010–2011 Prévu (incluant le FTFS)	2010–2011 Activités prévues
			<p>Création d'un modèle de formation/d'évaluation en milieu de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> (Aucune information présentée à cet égard) 			<p>compagnon.</p> <ul style="list-style-type: none"> Projet pilote de mentorat et initiative de mise en œuvre d'un système de mentorat avec les employeurs participants. Mise en œuvre d'un programme de reconnaissance et de récompenses. Mise à l'essai d'un programme enrichi et déployé de subventions salariales visant le placement d'apprentis chez des employeurs. <p>Services de coordination entrepreneuriale pour les nouveaux immigrants Promotion de l'entrepreneuriat auprès des nouveaux arrivants comme possibilité d'emploi, en leur donnant notamment accès à des</p>

Secteurs prioritaires (en millions de \$)	2008–2009 Prévu ²	2008-2009 Activités prévues	2009–2010 Prévu ³ (incluant le FTFS)	2009–2010 Activités réelles	2010–2011 Prévu (incluant le FTFS)	2010–2011 Activités prévues
						services de soutien et à des conseils durant l'ensemble du processus d'établissement. Trousse d'outils pour le recrutement et la conservation des employés Financement destiné à la réalisation de la phase II et démarches auprès des petits et moyens entrepreneurs et du personnel gouvernemental responsable de soutenir la croissance et le développement des entreprises, afin de les sensibiliser et de les amener à comprendre les ressources de recrutement et de conservation.
Renforcer la capacité de planification et de développement des ressources	0,093	Cela peut notamment supposer des programmes et des services pour : i. appuyer la recherche, les études en matière	2,980	Partenariats communautaires en emploi Financement destiné au déploiement du	3,989	Partenariats communautaires en emploi Financement destiné à appuyer des activités de

Secteurs prioritaires (en millions de \$)	2008–2009 Prévu ²	2008-2009 Activités prévues	2009–2010 Prévu ³ (incluant le FTFS)	2009–2010 Activités réelles	2010–2011 Prévu (incluant le FTFS)	2010–2011 Activités prévues
humaines auprès des employeurs et partenaires		d'innovation et les initiatives pilotes de prestation de services dans des domaines comme les ressources humaines, la formation de base, le recrutement et la conservation d'employés; ii. offrir des ateliers et des séances d'information en région sur le marché du travail et les ressources humaines; iii. favoriser des initiatives de partenariats locaux, régionaux et provinciaux auprès des entreprises, des syndicats, des établissements d'enseignement postsecondaires, des organismes communautaires et du gouvernement.		programme de partenariats communautaires en emploi. Des propositions font la promotion du développement de la main-d'œuvre par l'entremise d'alliances stratégiques entre les organismes communautaires, l'industrie et d'autres intervenants afin de pallier les lacunes dans les services actuels et de répondre aux besoins en matière de réaménagement de la main-d'œuvre. Services et mesures de soutien en matière de transition (Aucune information présentée à cet égard)		partenariat communautaire, comme des initiatives pour les travailleurs plus âgés et des projets d'emplois communautaires dans les régions où les répercussions du ralentissement économique se font sentir. Services, mesures de soutien et réserve Financement destiné à soutenir des initiatives pilotes, à répondre avec souplesse et rapidité aux ajustements à la baisse au sein des industries et à constituer une réserve pour les besoins imprévus.
Élargir l'accès à des services globaux, intégrés et efficaces du	0,481	Ceci peut notamment inclure des programmes et des services visant : i. à accroître l'accès à de	0,932	• Promotion des programmes et des services et sensibilisation à leur	0,158	• Promotion des programmes et des services et sensibilisation à leur

Secteurs prioritaires (en millions de \$)	2008–2009 Prévu ²	2008-2009 Activités prévues	2009–2010 Prévu ³ (incluant le FTFS)	2009–2010 Activités réelles	2010–2011 Prévu (incluant le FTFS)	2010–2011 Activités prévues
marché du travail et de formation		<p>l'information fiable sur les carrières et le marché du travail;</p> <p>ii. à mieux faire connaître les programmes et les services offerts par des démarches de marketing et de communications;</p> <p>iii. à accroître le rendement par la mise en œuvre et le maintien de processus de suivi et d'évaluation des programmes;</p> <p>iv. à concevoir ou à améliorer des systèmes de gestion de l'information destinés à soutenir la prestation et l'administration des programmes.</p>		<p>existence.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation de fournisseurs de services communautaires. • Intégration de systèmes de TI. • Information sur le marché du travail. • Mise en œuvre de l'EMT. 		<p>existence.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégration de systèmes de TI. • Mise en œuvre de l'EMT, incluant notamment le suivi et l'évaluation des programmes.
Administration	0,148					
TOTAL	1,851		17,784		25,677	

:cc/sepb491